

## Présentation des courts séjours des EMS de Béthanie, Clémence, L'Orme, Pré Pariset

Durée du court séjour :	30 jours fractionables. Prolongation si raisons impératives et motivées
Pronostic :	retour à domicile
Mission générale :	soins, aide aux AVQ, soutien, encadrement, animation, évaluation de l'autonomie et stimulation
Situation médicale à l'entrée :	stable (cf. Doc. Définition d'une « situation stable »)
Consultations/TTT hors de l'étab. durant le séjour :	possibles, facturés à l'assurance maladie du résident

Institution	Pré Pariset (Haute Combe)	Béthanie	Clémence (Foyer St-Joseph)	Orme
Nombre de lits	10 lits	15 lits	25 lits	8 lits
	10 ch. à 1 lit	3 ch. à 2 lits et 9 ch. à 1 lits.	3 chambres à 1 lit et 11 chambres à 2 lits	6 chambres à 1 lit 1 chambre à 2 lits
Supplément pour chambre à 1 lit	Non	Non	Non	Non
Type de lits	Courts séjours urgents et non urgents réservés aux CMS prioritairement	Courts séjours urgents, principalement du CHUV	Courts séjours urgents et non urgents	Courts séjours urgents et non urgents
Caractéristiques architecturales	Maison de maître à côté de Pré Pariset Ascenseur de petite taille mais accueil possible en chaise roulante si transfert aisé	Un étage dévolu à la mission court-séjour Pas de barrière architecturale	Bâtiment séparé, attenant à Clémence	E tage réservé au sein de la Fondation. Ascenseur Salle à manger, salon avec accès facilité jardin
Mission	Gériatrie et psychogériatrie compatible	Gériatrie et psychogériatrie compatible	Gériatrie et psychogériatrie compatible	Psychogériatrie spécifique : Malades Alzheimer et autres démences
Délai d'admission	Non	Non	Non	Non (si possible pas vendredi dès 18h00 ni week-end)
Admissions/jour	2 par jour	2 par jour	3 par jour	2 par jour
Jour d'admission	7j/7	7j/7	7j/7	5 jours s/7 (cf. délai d'admission)
Horaire d'admission	Jusqu'à 18h	Jusqu'à 18h	Jusqu'à 18h	Jusqu'à 18h
Système de sécurité	Appel malade installé	Appel malade installé	Appel malade installé	Appel malade mobile (remis aux personnes qui en ont besoin et qui en comprennent le fonctionnement)

Transports				
• Arrivée	Organisé par service placeur/proches	Organisé par service placeur	Organisée par service placeur/famille	Organisé par service placeur ou famille
• Durant le séjour	Organisé par EMS ( 1. famille, 2. taxi ou THV) et payé par résident Si accompagnant : facturé au résident	Organisé par EMS ( 1. famille, bénévole 2. taxi ou THV) et payé par résident Si accompagnant : facturé au résident	Organisé par EMS (1. famille 2. EMS 3. THV) et payé par résident (fr. 2.20 km) Organisation avec THV demandée pour patients dialysés et séances Rxthérapie Si accompagnant : facturé au résident	Organisé par EMS (1. famille ; 2. taxi) et payé par résident Si accompagnant : facturé au résident
• Sortie	Idem « Durant le séjour » (cf ci-dessus)	Idem « Durant le séjour » (cf ci-dessus)	Idem « Durant le séjour » (cf ci-dessus)	Idem « Durant le séjour » (cf ci-dessus)
Linge	Lavé 2 fois sem. gratuitement	Linge lavé gratuitement 1 x semaine (merc.)	Lavage uniquement du linge de corps gratuit	Linge lavé gratuitement tous les 2-3 jours
Informations nécessaires	DMST + FAXMED + ordonnance avant l'admission (seult pour CHUV et CTR) Carte assuré si provenance domicile	DMST + FAXMED + ordonnance avant l'admission (seult pour CHUV et CTR) Carte assuré (toute provenance)	DMST + FAXMED + ordonnance avant l'admission (seult pour CHUV et CTR) Carte assuré si provenance domicile	DMST + FAXMED + ordonnance avant l'admission Carte assuré (toute provenance)
Informations Souhaitées				Allocation d'impotence oui – non – quel degré ? PC AVS oui – non N° AVS

Médecin	Pas de médecin sur place (2 médecins responsables EMS n'interviennent pas)	Pas de médecin sur place.	Pas de médecin sur place.	Pas de médecin sur place
• 1 <sup>ère</sup> ligne	Médecin traitant ou médecin de garde sur demande	Médecin traitant	Médecin traitant ou médecin d'EMS (selon souhait du résident)	Médecin EMS
• 2 <sup>e</sup> ligne	Médecin de garde	Médecin référent des courts séjours (un des 4 médecins de Béthanie)	Médecin de garde	Médecin traitant
• 3 <sup>e</sup> ligne		Médecin de garde de la ville	Médecin de garde	Médecin de garde
Psycho-gériatre consultant	Oui	Oui	Oui	En cas d'urgence
Personnel soignant	Présence d'une infirmière diplômée jusqu'à 20h.30	Présence 24h/24 d'une infirmière diplômée	Présence 24h/24 d'une infirmière diplômée	Présence 7h. à 20h.30 d'une infirmière diplômée dans l'établissement
• Journée :	Présence infirmière diplômée	1 infirmière diplômée de 7h. à 20h.	Infirmières diplômées (y compris formation en soins pal. et 1 infirmière clinicienne)	Dépend forcément de l'horaire du personnel, mais infirmière diplômée dans Fondation si nécessaire, de 7h. à 20h.30
• Nuit :	Garde de nuit sur place + 3 aides infirmières à Pré Pariset + Infirmière diplômée de piquet	1 infirmière ou 1 infirmière assistante	1 infirmière assistante ou diplômée	2 aides infirmières sur place + infirmière de piquet pour toute la Fondation

Situations acceptées	Attente d'opération	Attente d'opération	Attente d'opération	Mise en sécurité de la personne si entourage absent ou épuisé. Evaluation
	Oxygénothérapie	Oxygénothérapie	Oxygénothérapie	Mise en place encadrement et soutien à domicile
	Diabète	Diabète (avec enseignement si nécessaire)	Diabète (avec enseignement si nécessaire)	Soins post-op (sur fond de démence) ; soins simples
	Problème orthopédique ou respiratoire (jusqu'à 5 séances de physio./semaine)	Problème orthopédique ou respiratoire (jusqu'à 3 séances de physio./semaine)	Problème orthopédique ou respiratoire (jusqu'à 5 séances de physio./semaine)	Attente hospitalisation somatique (physio jusqu'à 5 x semaine)
	Personnes pouvant se mobiliser seules ou à l'aide de moyens auxiliaires (cf. caractéristiques architecturales)	Dialyse (yc péritonéale si personne indépendante)	Hémodialyse	Problème orthopédique sur fond de démence
	Porteur MRSA ou MRSA infecté	Porteur MRSA ou MRSA infecté sauf si pas de chambre à 1 lit	Porteur MRSA ou MRSA infecté sauf si pas de chambre à 1 lit	Porteur MRSA ou MRSA infecté sauf si pas de chambre à 1 lit
Situations non acceptées et motifs de refus	Fins de vie	Fins de vie	Fins de vie	Fins de vie
	Problèmes psychiatriques avec risques de fugue ou de décompensation	Problèmes psychiatriques avec risques de fugue ou de décompensation	Problèmes psychiatriques avec risques de fugue ou de décompensation	Problèmes psychiatriques aigus avec risques de fugue ou de décompensation
	Situations instables ou décompensées	Situations instables ou décompensées	Situations instables ou décompensées	Situations instables ou décompensées

Soins techniques possibles	Pansements (selon fréquence et complexité)	Pansements (selon fréquence et complexité)	Pansements (selon fréquence et complexité)	Pansements (selon fréquence et complexité)
	Soins de stomie	Soins de stomie	Soins de stomie	Soins de stomie
	Non	Antibiothérapie iv : max. 2 x jour	Antibiothérapie iv : max. 2 x jour	Antibiothérapie iv : max. 2 x/jour. Pas de nuit
	Non	Perfusion d'un médicament	Perfusion d'un médicament	Pas de perfusion
	Non	Transfusion : selon situation et accord médical	Pas de transfusion	Pas de transfusion
	Sonde gastr. pour alim. pré-op ou post-op. Pose et surveillance de sonde vésicale	Sonde gastr. pour alim. pré-op ou post-op. Pose et surveillance de sonde vésicale	Sonde gastr. pour alim. pré-op ou post-op. Pose et surveillance de sonde vésicale	Pas de sonde gastr. Pose et surveillance de sonde vésicale
	Soins de trachéotomie	Soins de trachéotomie	Soins de trachéotomie	Soins de trachéotomie
	Aérosols	Aérosols	Aérosols	Aérosols
	Apprentissages divers (diabète, semainier, posture, soins simples)	Apprentissages divers (diabète, semainier, posture, soins simples)	Apprentissages divers (diabète, semainier, posture, soins simples)	Apprentissages divers (diabète, semainier, posture, soins simples)
	Suites traitement post-opératoires	Suites traitement post-opératoires	Suites traitement post-opératoires	Suites traitement post-op
Antalgie sous-cut.	Antalgie sous-cut.	Antalgie sous-cut.	Antalgie sous-cut.	
Soins techniques impossibles	Perfusion iv en continu	Perfusion iv en continu	Perfusion iv en continu	Perfusion iv en continu
	Antalgie iv	Antalgie iv	Antalgie iv	Antalgie iv
	Chimiothérapie iv	Chimiothérapie iv	Chimiothérapie iv	

Prestations paramédicales	Physiothérapie d'entretien possible à 5 x sem.	Physiothérapie d'entretien possible à 3 x sem. Kynetec possible	Physiothérapie d'entretien possible à 5 x sem. Kynetec possible	Physiothérapie d'entretien possible à 5 x sem.
Médicaments et matériel de soins	En provenance du domicile : les patients viennent avec leurs médicaments (pour la durée du séjour et avec des réserves si nécessaire) et leur matériel de soins Sorties d'hôpital : les médicaments pour 2 jours doivent être fournis	En provenance du domicile : les patients viennent avec leurs médicaments (pour la durée du séjour et avec des réserves si nécessaire) et leur matériel de soins Sorties d'hôpital : les médicaments pour 2 jours doivent être fournis	En provenance du domicile : les patients viennent avec leurs médicaments (pour la durée du séjour et avec des réserves si nécessaire) et leur matériel de soins Sorties d'hôpital : les médicaments pour 2 jours doivent être fournis	En provenance du domicile : les patients viennent avec leurs médicaments (pour la durée du séjour et avec des réserves si nécessaire) et leur matériel de soins Sorties d'hôpital : les médicaments pour 2 jours doivent être fournis

### Définition d'une « situation stable »

#### Evaluation sur le plan social

- Avant l'admission en court séjour, le projet de retour à domicile a été précisé avec le patient, et avec son réseau primaire et secondaire

#### Evaluation médicale

- Une évaluation globale prenant en compte les co-morbidités a été réalisée (y.c. les antécédents psychologiques ou psychiatriques)
- Les troubles connus sont stabilisés (ex. agitation, état confusionnel, agressivité, décompensation psychiatrique ou somatique, risque de fugues, etc.)
- Si provenance du domicile : l'état de santé a été réévalué par le médecin traitant ou de garde 48h avant l'admission pour les courts séjours urgents
- En cas de chute à domicile : une consultation médicale et, le cas échéant, une radio de contrôle ont été effectuées
- Il n'y a pas nécessité d'une visite médicale le jour de l'entrée

#### Traitement

- Le traitement médicamenteux et ses suites sont clairement définis
- Les médicaments pour 2 jours sont fournis (pour les admissions de l'hôpital)
- Le patient vient avec ses médicaments pour toute la durée du court séjour (pour les admissions du domicile)
- L'ordonnance, le DMT et le DMST sont transmis avant l'entrée

#### Patients diabétiques :

- Les glycémies et le ttt sont stables depuis 48h
- Il n'y pas de schéma d'actrapid à chaque repas

#### Douleurs

- Une évaluation des douleurs a été effectuée et un ttt antalgique si nécessaire a été mis en place.
- Le ttt de la douleur est stable depuis au moins 48 heures

#### Investigations

- Les investigations sont terminées ou peuvent être différées lors du retour à domicile.